

Service de l'Animation des Politiques Publiques Interministérielles et de l'Environnement Bureau de l'Environnement

Liberté Égalité Fraternité

Auxerre, le 2 6 AUUI 2021

Madame,

Par courrier reçu le 22 février 2021, vous avez sollicité la prorogation, pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2022, de la mise en service des aérogénérateurs du parc éolien d'Arcy-Précy qui est en cours de construction.

Afin de justifier votre demande, vous m'avez fait savoir que la deuxième phase des travaux visant à l'implantation de deux des huit éoliennes (E7 et E9) ne sera achevée qu'au début de l'année 2022.

Compte tenu des éléments d'information que vous avez bien voulu porter à ma connaissance et conformément à l'article R. 515-109 du code de l'environnement, je vous informe que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Préfet et par délégation, La Sous-préfète, Secrétaire générale

Dominique YAN

Madame Elodie MAZEAU Responsable régionale Pôle Études Centre régional de la société VOLKSWIND France S.A.S Aéroport Limoges Bellegarde 87100 LIMOGES

Elisabeth DUMONT
Tél: 03 86 72 78 16
Point de contact:
elisabeth.dumont@yonne.gouv.fr
Service de l'Animation des Politiques Publiques
Interministérielles et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement